

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 35 (1989)
Heft: 1

Rubrik: La Suisse au fil des jours

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

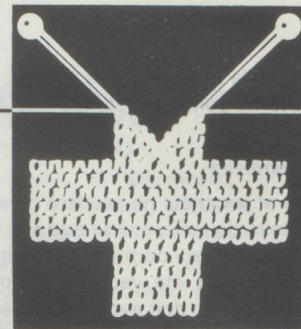
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AU FIL DES JOURS

par Danièle Dubacher



Octobre

* Selon un sondage réalisé par l'Institut MIS, 61,1 % des Suisses ne sont pas favorables à une légalisation des drogues douces.

* Le ministre britannique de la Défense, M. Georges Younger, effectue une visite officielle à l'armée suisse, qui fait suite à celle qu'avait faite à l'armée britannique, il y a deux ans, M. Jean-Pascal Delamuraz. M. Younger qualifie d'exceptionnel notre système de milice et il exprime l'espoir de voir la Suisse rester l'un des meilleurs clients de l'industrie d'armement britannique.

* Quant à Felipe Gonzalez, chef du gouvernement espagnol, il s'entretient à Berne avec 5 des 7 conseillers fédéraux, et à Bâle avec des représentants de l'économie suisse.

* En football, dans le tour préliminaire de la coupe du monde, l'équipe suisse s'incline devant la Belgique par 1 à 0.

* Un agronome zurichois, député vert au Grand Conseil, propose la culture du chanvre pour résoudre les problèmes de l'agriculture de montagne. Le cannabis rapporterait sans difficulté 10 millions par année et pourrait faire vivre un millier d'exploitations.

* Le Conseil de l'éducation du canton de Lucerne se prononce en faveur du « Früh-französisch » (français précoce). L'introduction de 2 leçons hebdomadaires dès la cinquième année est prévue pour l'année scolaire 1995-1996.

* Alors qu'il présente le budget 1989 de la Confédération, Otto Stich se demande si « une croissance du budget de la défense nationale de 6,3 %, alors que le renchérissement ne sera que 2,5 % et la croissance du produit intérieur brut de 1,5 %, s'impose véritablement dans le contexte européen actuel ? ».

* Le Parlement d'Appenzell Rhodes-Extérieures recommande à la Landsgemeinde d'accepter l'introduction du suffrage féminin au niveau cantonal.

* A Locarno, 1^{re} réunion sur l'environnement entre la Suisse, la France et l'Italie. Les orientations prises par les 3 pays afin de réduire la pollution atmosphérique ont été examinées et il a été convenu de renforcer les normes existantes.

* Les ministres des transports de la CEE demandent impérativement à la Suisse de créer un corridor de transit pour les camions de 40 tonnes.

* Première à l'Université de Berne : le gouvernement bernois désigne un professeur ordinaire d'écologie en la personne de Jost Krippendorf. Parallèlement, il sera chef du service de coordination en matière d'écologie générale.

* Bâle est de nouveau à la pointe du progrès en matière de lutte contre la pollution de l'air. Les responsables des transports publics passent commande à Mercedes de 2 autobus dont le moteur fonctionne au méthane. Résultats concrets : oxyde de carbone, moins 70 % ; oxyde d'azote, moins 60 % ; hydrocarbures, moins 85 % ; suie sortant des échappements, moins 97 %.

* Après 125 ans d'engagement, la Croix-Rouge inaugure à Genève son Musée. Son initiateur et directeur, Laurent Marti, définit ainsi les objectifs : « Il ne s'agit pas de glorifier la Croix-Rouge, mais de la faire mieux connaître et d'encourager gouvernements et opinions publiques à la soutenir. Nous espérons également susciter des vocations humanitaires ».

* Au début des années nonante, on trouvera un billet de 200 francs suisses en lieu et place du billet de 500 francs, ce dernier étant peu apprécié. De plus, la Banque nationale envisage de remplacer le billet de 10 francs suisses, trop rapidement usé, par une pièce.

* En Bulgarie, la Suisse et 33 autres pays signent une convention prévoyant un arrêt des émissions d'oxyde d'azote au niveau de 1987, puis leur abaissement dès 1996.

Novembre

* Les CFF lancent la voiture-bureau sur la ligne Genève-Zurich. 16 places de travail, dont 7 avec ordinateur, 2 téléphones, 1 télécopieur et une photocopieuse sont à la disposition des hommes d'affaires qui ne peuvent pas s'arrêter de travailler, même dans le train (pauvre d'eux).

* Suite à la catastrophe d'il y a 2 ans à Schweizerhalle, des plaintes sont déposées contre 7 personnes, pour incendie et lésions corporelles par négligence et infractions à la loi sur la protection de l'environnement.

* Les autorités de Lausanne projettent de construire pour 1991, 700 ans de la Confédération, une salle polyvalente et modulable (de 3 000 à 7 000 places) sur le lac ou le rivage. Estimation du projet, entre 40 et 50 millions.

* Le comité directeur de l'Action nationale lance une initiative populaire pour faire du 1^{er} Août un jour férié. Tous les pays voisins ont congé le jour de leur fête nationale.

* Le congrès de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie accepte le principe de la réduction de la durée du travail hebdomadaire à 35 heures, sans prévoir toutefois de revendications à brève échéance sur ce point.

* A Lucerne, une société se constitue dans le but de s'opposer au recensement fédéral de 1990. L'objectif est de créer une infrastructure pour soutenir les groupes de boycott qui sont nés un peu partout en Suisse.

* 3 000 personnes prennent part à Genève à une manifestation contre la crise du logement et la spéculation foncière.

* Devant le Palais des Nations Unies, l'association écologiste Greenpeace, à l'occasion de la réunion d'experts gouvernementaux chargés d'élaborer la « Convention sur la réglementation des mouvements trans-frontières de déchets spéciaux », demande l'interdiction du marché international de ces déchets.

* Pendant ce temps, les ministres de l'environnement de Suisse, d'Autriche, d'Allemagne fédérale et du Liechtenstein, réunis à St-Moritz, conviennent de se donner les moyens de lutter contre le tourisme des déchets en développant des installations permettant à chaque pays d'éliminer ses propres déchets.

* Des opposants uranais à l'apartheid manifestent contre la participation d'une délégation sportive sud-africaine aux tirs du Rütli.

* Le Grand conseil de Bâle-Ville expulse de la salle du Parlement un député d'extrême-droite qui s'était permis, lors d'une des dernières séances du législatif, de quitter la salle en criant : « Heil Hitler ».

* Le chancelier allemand Helmut Kohl offre à la Suisse son assistance pour les questions touchant à l'harmonisation de ses relations avec la CE.

* A Berne, les représentants de mouvements alternatifs de 10 cantons fondent l'Alliance verte de Suisse. La nouvelle organisation se veut pluraliste et fédéraliste.

* Le Conseil fédéral sollicite un crédit de 46 millions pour financer des cours de formation et de perfectionnement dans les domaines suivants : énergies renouvelables, utilisation rationnelle de l'électricité et rénovations des constructions.

* Dorénavant, pour pouvoir pendre un passager en aile delta, le pilote devra posséder une autorisation spéciale, délivrée par l'Office fédéral de l'aviation civile.

* Le service alémanique d'informations agricoles annonce que pour l'ensemble de la Suisse la récolte des vendanges 1988 sera de 116 millions de litres. La qualité s'annonce remarquable.

* Marcel Boillat, autonomiste actif jurassien exilé en Espagne, annonce son intention de rentrer au pays et de fonder un parti indépendantiste.

* Le Tribunal cantonal zurichois décide que l'hôpital cantonal devra dédommager la veuve et les enfants d'un homme mort du cancer en 1971, suite aux erreurs et au retard intervenus dans son traitement. C'est la première fois en Suisse qu'une instance judiciaire réduit la force de preuve en raison de la faute commise.

* Peter Winkler, délégué du CICR, est enlevé à Saïda, au sud-Liban.

* Suite à l'explosion d'un colis piégé, 5 passagers sont blessés en plein centre de Genève, devant les vitrines d'Aeroflot.

* Nestlé devient trop grande pour la Suisse. Cette société autorise désormais les investisseurs étrangers à acquérir des actions nominatives.

* A Göschenen (UR), l'assemblée des délégués de l'Association suisse des transports se prononce en faveur de la réalisation d'une nouvelle ligne ferroviaire à travers les Alpes, et propose une nouvelle variante qui consisterait à aménager les deux tunnels de base du Gotthard et du Lötschberg.

* Exactement 1 mois avant le début de l'hiver, la neige fait son apparition jusqu'en plaine.

* Des Genevois proposent à la Caisse d'Epargne du Valais de racheter le complexe touristique de Thyon 2000, et de porter la capacité de la station à 3 000 lits, indispensables pour la viabilité.

* Le Conseil fédéral procède à une nouvelle réduction du contingent d'autorisations pour l'acquisition de logements par des étrangers non établis. Pour 1989 et 1990 le nombre d'autorisations a été fixé à 1 600 par année, soit 200 de moins que pendant la période précédente.

* Roland Collombin, ex-champion de ski, se lance dans la politique. Il sera candidat à l'exécutif de sa commune de Bagnes (VS).

* Visite à Berne du ministre italien des Affaires étrangères Giulio Andreotti. Compte tenu du fait que l'Italie connaît la retraite à 60 ans déjà, Rome souhaite un réajustement des cotisations AVS pour ses ressortissants qui travaillent en Suisse.

* Pour la 1^{re} fois depuis 1983, on a observé cette année une amélioration de l'état des forêts suisses. Ce résultat provient de la lutte contre la pollution de l'air qu'il faut continuer à encourager.

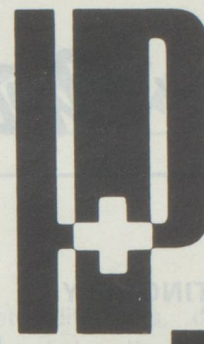
* La campagne de prévention du sida menée auprès des homosexuels montre des résultats encourageants. Il ressort d'une enquête, que 85 % d'entre eux indiquent avoir changé leur comportement sexuel et 66 % pratiquent le « safer sex ».

* Première franco-suisse à Paris et à Bâle. Jean Tinguely présente la maquette qu'il a réalisée pour un nouveau timbre que les deux pays vont sortir conjointement. Sa valeur sera de 90 centimes suisses et de 5 francs français.

* Création à Berne de l'Association suisse des objecteurs et des objectrices de conscience (ASOC). Ce mouvement a pour but de légaliser le statut des objecteurs et de renforcer la solidarité. 600 personnes environ se sont déclarées prêtes à adhérer à l'ASOC.

* 56 % des Suisses sont hostiles à un corridor routier entre Vallorbe et le Grand-Saint-Bernard par Lausanne et Martigny pour les camions de 40 tonnes. Favorables : 36 % (sondage TV alémanique, émission Kassensturz).

* Le Conseil des Etats repousse, sans en débattre, 2 initiatives du canton de Berne qui demandaient 12 dimanches sans voitures, et que le Jeûne fédéral soit décrété « jour sans voitures pour inciter la population à repenser ses habitudes ».



hôpital suisse de paris

Connaissez-vous bien nos services ?

Hospitalisation : 132 lits

36 lits Médecine interne 12 lits Diabétologie
48 lits Gériatrie aigüe 36 lits Moyen Séjour

Consultations

Médecine interne	Gynécologie
Médecine générale	Neuro-Psychiatrie
Médecine physique	Nutrition-Obésité
Acupuncture	Ophtalmologie
Cancérologie	O.R.L.
Cardiologie	Phlébologie
Dermatologie	Pneumologie
Diabétologie	Rhumatologie

Radiologie, Echographie
Kinésithérapie, Balnéothérapie
Analyses médicales
Explorations fonctionnelles respiratoires
Endoscopie (fibroscopies bronchiques, gastriques, duodénales, colonoscopies, etc.)
Electrocardiogrammes - Doppler
Electroencéphalogrammes
Soins infirmiers

**Pour prendre rendez-vous,
téléphonez au (1) 46-45-21-36
en mentionnant le Messager Suisse**

10, rue Minard
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
M^e Mairie d'Issy

*Conventionné avec la Sécurité Sociale
et les Mutuelles, pratique le tiers payant.
Les malades assurés sociaux
bénéficiant d'une Mutuelle
sont intégralement remboursés.*

**Accueil personnalisé,
dimensions humaines.**